 

Le repentir

Genèse(s) et actualité(s)

Colloque international interdisciplinaire

Dakar, Sénégal, 22 et 23 février 2017

Appel à communication

S’il vient spontanément à l’esprit de nombreux exemples récents d’actes de repentir, c’est à la fois parce que celui-ci s’inscrit désormais souvent dans la sphère publique et donne lieu à des formes larges de publicité, qu’il concerne aujourd’hui aussi bien des collectifs vastes (des nations, des peuples, des communautés, des institutions) que des personnes individuellement ; qu’il s’inscrit dans un rapport à l’Histoire de plus en plus complexe (les demandes de repentir concernent des périodes que les protagonistes n’ont pas vécues, qui peuvent être parfois extrêmement éloignées dans le temps et s’adressent à des institutions ou des acteurs dont le lien avec la faute peut-être lointain ténu ou pour le moins discuté) et qu’enfin, le repentir semble avoir vocation à se mondialiser (il concerne aujourd’hui une grande diversité d’aires géographiques et culturelles). Pour autant, et contrairement aux apparences, derrière la généralisation du repentir toutes les formes de repentir ne sont pas comparables, précisément parce qu’elles s’articulent avec des époques, des lieux des cultures et des acteurs et qu’elles concernent des faits dont l’ampleur, la distance temporelle, ou le contexte sociétal ou historique sont fondamentalement différents, sans doute aussi parce que les racines de ces repentirs puisent dans des traditions religieuses, culturelles, nationales et communautaires très diverses. La publicisation (souvent par l’intermédiaire des médias) ne donne-t-elle pas lieu d’ailleurs à des formes sécularisées du repentir dont sont absentes la plupart des dimensions traditionnellement constitutives de la définition du repentir ?

C’est ce lien entre des formes traditionnelles et la (post ?) modernité du repentir que tentera d’établir ce colloque international à travers des contributions centrées sur des travaux de chercheurs issus de contextes et de disciplines différents se donnant pour objet l’étude de situations mettant en œuvre le repentir. Ainsi, les contributions ne se donneront pas pour objectifs de traiter la question générale du repentir dans un champ d’étude donné (pour un tel cadrage, voir quelques exemples dans Larochelle et Raymond, 2014), ni des conséquences (supposées ou avérées) du repentir mais viseront plutôt une analyse en profondeur du repentir pour lui-même, en partant d’un ensemble de faits ou d’un cas précis, de textes, de la conception d’un auteur, de la pratique spécifique d’une institution, d’un groupe ou d’une personne. Elles sont invitées à prendre au sérieux les articulations entre le repentir et le pardon ou la réconciliation sans se contenter de penser "l'après" ou la "page blanche" ouverte par le repentir.

Il s’agira donc moins de chercher *un* sens (théologique, anthropologique, philosophique…) au repentir que de contribuer à éclaircir *les* sens du repentir en fonction de définitions spécifiques s’inscrivant dans des contextes distincts (historiques, politiques, religieux, sociologiques, juridiques souvent asymétriques) ; sans exclure pourtant que le repentir puisse s’accorder avec des visées stratégiques ou donner lieu à des formes d’instrumentalisation qu’il conviendra de prendre en compte… On pourra aussi analyser les résistances voire les refus d’entrer dans une démarche de repentir.

Sur le plan des méthodes, (pour les propositions s’inscrivant dans les axes 2, 3 et 4) les travaux s’appuieront sur des approches de cas précisément définis (éventuellement comparés) pour proposer une problématique et une analyse. Les travaux basés sur l’analyse de corpus de textes, d’archives, ou de productions médiatiques seront privilégiés. Les quatre axes suivants articuleront l’exploration de la thématique du Repentir :

**Axe 1. Approche(s) conceptuelle(s)**

De quoi parle-t-on quand on parle de repentir ? Comment définir le repentir ? Quels concepts peuvent être mobilisés ? Quels éléments d’analyse l’approche conceptuelle peut-elle apporter à la compréhension des enjeux du repentir ? En quoi le repentir se rapproche, complète et/ou se distingue-t-il d’autres pratiques (autocritique, confession…) ? Quelles diversités d’approches du repentir ?

**Axe 2. Héritages historiques, culturels, et repentir**

De l’individu à la communauté, du groupe à l’ethnie ou la nation, le repentir pose la question de la relation que le porteur du repentir entretient avec les fautes dont il s’accuse ou accepte de porter la responsabilité. Sur quelles continuités, quels héritages historiques et institutionnels peut reposer le repentir par-delà les évolutions, les ruptures culturelles et politiques, la transformation des institutions ? Comment s’articule la question de la lecture des faits du passé à la lumière du présent dans le processus de repentir ? Le repentir renvoie à une évolution historique des rapports de force politique, de la culture et de l’identité d’un groupe, à la place du débat historique, à un état de la relation entre forts et faibles, dominants et dominés, vainqueurs et vaincus.

**Axe 3. Processus, publicité, et mise en scène du repentir**

Les formes multiples du repentir tant religieuses que profanes interrogent le processus du repentir et ses étapes : d’une prise de conscience individuelle ou collective à l’organisation de rituels, de mise en scène et de publicité (au sens Habermassien), des usages stratégiques à l’interrogation approfondie sur l’histoire, des pratiques muséales, mémorielles ou commémoratives à la mise en lumière de la complexité historique comment s’est pratiqué et se pratique aujourd’hui le repentir ?

**Axe 4. Le repentir, quelles attentes ?**

Qu’attendre du repentir ? Quelle dimension performative comporte-t-il ? Quelle est la nature de la « page blanche » qu’il prétend ouvrir ? Comment le repentir peut-il contribuer à concilier mémoire et pardon, reconnaissance (d’une faute) et réconciliation, antagonismes et  identités ? Il ne s’agira pas d’étudier les suites du repentir mais de centrer les propositions sur les débats et interrogations qui accompagnent le repentir, qui renvoient aux « coûts » et « bénéfices » (le plus souvent symboliques) attendus du repentir.

**Modalités de proposition d'une communication**

Langue de la proposition : français, anglais, portugais, espagnol, allemand.

Langue du colloque : français, anglais (éventuellement possibilités de traduction simultanée en fonction des demandes)

La proposition de contribution devra être présentée comme suit :

* Coordonnées exactes (nom, prénom, fonction, établissement de rattachement : université et laboratoire, adresse électronique de chaque auteur),
* Titre de la communication, suivi de l’axe choisi,
* Résumé de la proposition de 2 500 à 5 000 signes environ hors références bibliographiques à citer en fin de texte (format WORD, ODT ou compatible),
* Un bref CV de 10 lignes maximum pourra être joint à la proposition

Elle sera adressée par voie électronique en parallèle à Pierre Leroux ([pierre.leroux@uco.fr](mailto:pierre.leroux@uco.fr)) et Frédérique Poulet (frederique.poulet@uco.fr).

**Date limite de soumission des propositions : le 31 mars 2016**

**Évaluation des propositions**

Chaque proposition fera l'objet d'une évaluation anonyme en parallèle par deux membres du comité scientifique.

Les auteurs des propositions retenues seront informés par voie électronique avant le 1er avril 2016.

La participation au colloque implique d’envoyer impérativement le texte de la communication au plus tard le 1er janvier 2017.

**Comité d’organisation :**

Responsables Jean-Claude Angoula (UGB Saint Louis / CSA Dakar), Pierre Leroux (UCO Angers),

avec Léon Diagne (UCAD Dakar / CSA Dakar), , Philippe Loiseau (UCO Angers), Henriette Mbaye (CSA Dakar), Dominique François Mendy (CESTI Dakar / CSA Dakar), Thérèse Ndione (CSA Dakar, Christophe Pichon (UCO Angers), Frédérique Poulet (UCO Angers), Blaise Pascal Sagna (CSA Dakar).

**Comité scientifique :**

Béatrice Bouvier-Lafitte, UCO Angers, CoDiRe, Université de Nantes, France

Magali Bessone, Université de Rennes 1, EA 1270 "Philosophie des Normes", IUF, France

Yvon César Banackissa, CSA Dakar, Sénégal

Léon Diagne, UCAD Dakar / CSA Dakar, Sénégal

Jeanne Hersant, Centro de Estudios Avanzados, Universidad de Playa Ancha (Valparaíso), Chile

Renaud Hourcade, Université de Rennes 1, CRAPE, France

Christian Le Bart, MSH Rennes, IEP de Rennes, France

Sandrine Lefranc, CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique, Université de Paris Ouest Nanterre, ENS Cachan, France

Pierre Leroux, UCO, CRAPE IEP de Rennes, France

Jean-Clément Martin, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut d’Histoire de la Révolution française (IHRF), France

Henriette Mbaye, CSA Dakar, Sénégal

Dominique François Mendy, CESTI Dakar / CSA Dakar, Sénégal

Johann Michel, Université de Poitiers, IUF, EHESS, France

Thèrèse Ndione, CSA Dakar, Sénégal

Erik Neveu, IEP de Rennes, CRAPE, France

Christophe Pichon, UCO Angers, DTSR UMR 8167, Orient et Méditerranée, France

Philippe Portier, Ecole pratique des hautes études, Paris-Sorbonne, France

Frédérique Poulet, UCO Angers, DTSR, GRAC, Institut Catholique de Paris EA 4377 Strasbourg, France

Dany Rondeau, Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche Ethos de l’UQAM, Canada

Blaise Pascal Sagna, CSA Dakar, , Sénégal

Olivier Turbide, UQAM, Montréal, Canada

Jacques Walter, Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine (EA 3476), France

Yingde Zhang, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS/CNRS), EA 172 - Centre d'Études et de Recherches Comparatistes (CERC), France